

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER SUD DU 29 NOVEMBRE 2017

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 12, sous la présidence de Monsieur François BERNARDINI, Maire d'Istres.*

**M. le MAIRE.**- Mesdames et Messieurs, nous allons commencer notre séance du Conseil de Quartier Sud. Olivier, voulez-vous faire l'appel, s'il vous plaît ?

*(M. Olivier Mayor procède à l'appel des Conseillers de quartier.)*

Merci. Mesdames, Messieurs, je salue la présence de M. Brunet, qui a été cité, mais qui est dans sa première réunion, puisque sa prise de fonction est relativement récente. Il est devenu Président de l'Association Istres Solidarité. Merci d'être là. Vous êtes à côté de Mme Mecocci qui est Vice-Présidente et qui s'octroie le droit de vous accompagner, et je l'en félicite. Je lui demande de bien appuyer votre action en signe d'exemple, comme elle a pu le démontrer pendant des années. J'espère, Madame Mecocci, que vous n'allez pas vous écarter trop loin des responsabilités, même si vous n'assurez plus la présidence. Je crois que tout le monde saluera, comme je le fais, tout ce que vous avez pu faire pour les personnes qui ont eu besoin de soutien, moral ou alimentaire.

### I. COMMUNICATIONS

- **Jeunesse** :

- **Rentrée scolaire 2017 – Semaine de 4 jours**

Je voudrais à présent faire quelques communications. Je voudrais simplement revenir sur ce que vous savez depuis longtemps, puisque la plupart d'entre vous sont parents d'élèves ou, en tout cas, connaissent des enfants qui vont dans nos écoles. Vous avez pu voir que la semaine des 4 jours a été rétablie à la suite d'un référendum que nous avons lancé envers l'intégralité de la communauté scolaire, puisque tous les parents, ainsi que tous les enseignants, ont été consultés. Nous avons eu un raz-de-marée de réponses qui a fait autant d'avis, puisque 95 % ont été notés dans un collège et 75 % dans le second. Tous ont demandé, sans discussion, le retour à la semaine des 4 jours. Nos services ont bien sûr travaillé pendant l'été pour faire face à cette nouvelle responsabilisation des journées. Cela n'a cependant pas été pour nous une grande tâche, puisque nous avons tellement d'expérience, tellement de vécu et tellement de satisfaction enregistrée par rapport à ce que nous avons fait et accompli avant la mise en service de la nouvelle réforme, que les choses se sont quasiment faites naturellement.

Je remercie nos services, comme j'ai pu le faire de manière très pointue au moment où ils ont dû faire face à la nouvelle application de la loi. Les choses entrent dans un rythme plus accessible pour nous, pour nos habitudes et pour la satisfaction des enfants et surtout de leurs parents, puisque beaucoup accompagnent leurs enfants dans leur parcours scolaire. Ceci est donc véritablement à considérer à sa juste valeur.

- **Le numérique dans les écoles**

Dans ce cadre, toujours lié à l'école, je vous rappellerai que le numérique a ajouté quelques fleurons supplémentaires, notamment sur une salle équipée par classe. Mme Caste va vous en dire deux mots.

**Mme CASTE.**- Oui, Monsieur le Maire. Dans chaque groupe scolaire, il y avait des salles informatiques avec du matériel vieillissant. Nous avons donc mis 14 tablettes à disposition, avec du mobilier mobile. Ce sont de nouveaux types de classe. L'Éducation nationale nous a aidés et accompagnés là-dessus. Vous avez le modèle de la tablette ici. C'est du matériel solide, fait pour les enfants. Vous avez mis 280 000 € sur cette opération.

**M. le MAIRE.**- L'effort, vis-à-vis de nos enfants, continue et, pour nous, c'est un acte essentiel de notre politique, parce qu'encore une fois, armons nos enfants des meilleurs savoirs et des meilleures habitudes, afin qu'ils puissent, le jour où la compétition de leur vie aura lieu à travers leurs cours universitaires ou le marché du travail, avoir de meilleures occasions que d'autres, grâce à des acquis que nous leur aurons permis de mettre en scène.

- **Mise en self de l'école Mendès France** :

Je voudrais continuer sur la partie « école ». L'école Pierre Mendès France s'est enrichie d'un self, puisque là aussi, la ronde du changement continue. Après avoir fait plusieurs écoles, nous en avons ajouté deux cette année, dont l'école Mendès France. Nos enfants se trouvent donc dans un cadre différent, où leur petite stature de « responsable » prend toute sa place. On fait comme les grands, on fait comme au McDo, on peut avoir une petite responsabilité. Au-delà de cet intérêt pour l'enfant, l'élément qui n'est pas du tout négligeable est bien évidemment la

facilité que l'on donne à notre personnel d'avoir des situations moins fatigantes, surtout au niveau de la manutention des plats et des assiettes. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont déjà fait l'expérience, mais si vous soulevez une dizaine d'assiettes en faïence, vous verrez le poids que cela représente. Faites-le 10 fois et vous verrez à la fin de la journée le taux de fatigue que vous avez pu engranger. C'est donc une bonne chose. De plus, cela nous permet d'accroître les effectifs au niveau de la cantine scolaire.

- **Incendie du 1<sup>er</sup> août :**

- **Réhabilitation de l'école Clos de la Roche**

Je continue sur l'aspect scolaire, en rappelant que nous avons eu quelques sinistres durant l'été, apparentés à une dévastation due aux incendies. Il s'agit notamment de l'école du Clos de la Roche, où deux classes - dont une principalement - ont été touchées. M. Jean-Michel Rizzi étant présent. Il va donc nous faire un point sur la situation et sur ce qu'il reste à faire.

**M. RIZZI.**- Bonjour. À aujourd'hui, sur l'école du Clos de la Roche, nous sommes en phase finale de travaux, sachant que nous avons réalisé une première phase qui consistait à réhabiliter deux grandes salles de classe sur la première partie de l'école, de manière à ce que l'on puisse faire une rentrée scolaire en pouvant conserver tous les enfants dans le groupe. La deuxième phase de travaux a consisté à remettre en état deux autres salles qui étaient bien plus abîmées et qui ont nécessité des travaux relativement importants. La réintégration a été faite après les congés de la Toussaint. Depuis cette date de la rentrée de la Toussaint, nous avons démarré des travaux qui consistent à reconstruire une partie annexe du bâtiment, dans laquelle se trouvait une partie qui était directement accessible par l'école, ainsi que l'atelier du Factotum. La livraison de ces travaux est prévue pour la fin de l'année.

**M. le MAIRE.**- Je félicite nos services, parce qu'ils sont intervenus promptement, avec l'intégralité des responsabilités et le temps d'attente inévitable lié à l'accord des assurances. On se plaint toujours que les choses n'évoluent pas assez vite, mais il faut savoir que, dans le déroulement des étapes, il y en a une qui est essentielle : le feu vert de l'assurance sur les remboursements qui seront accordés. Pour cela, il faut que des expertises soient transmises et que les accords arrivent. C'est malheureusement, parfois, au moins 4 à 6 semaines de perdues. C'est cependant inévitable et il ne faut pas en déduire que l'on ne fait rien pendant ce temps. C'est le temps obligatoire de l'étape qui engage les autres.

- **Places de stationnement au Boulingrin :**

Je voudrais également vous donner quelques éléments d'information sur tout ce qui est stationnement, et notamment au Boulingrin, avec les différentes discussions que nous avons menées avec le Président du Comité d'Intérêt de Quartier qui est ici présent, et avec les personnes qui ont manifesté leur agacement à cause de voitures qui venaient intempestivement se garer ou qui traversaient la zone un peu énergiquement. Nous avons donc vite réagi, puisque nous avons lancé un projet. Nous sommes en situation de le réaliser et, pour cela, je donne la parole à M. Casado.

**M. CASADO.**- Bonsoir à tout le monde. Nous avons vu avec M. Frisch, et son quartier, un premier projet d'installation d'un parking à étages sur la place qui est située au-devant du Boulingrin. Il s'est avéré que ce parking à étages coûtait excessivement cher et qu'il ne pouvait pas contenir assez de places (25 places). Nous avons donc revu M. Frisch et son quartier. Nous sommes repassés pour essayer de trouver une solution en changeant le sens de circulation, et en permettant ainsi de faire un sens unique et d'augmenter le nombre de stationnements sur les côtés. Un cabinet d'études nous a aidés dans ce sens. Vous allez voir le résultat de l'étude. Nous allons donc sensiblement améliorer la possibilité de stationnement dans le quartier, puisque je crois que l'on crée 150 places de plus, ainsi que le parking de la place Marie Subil, qui sera aussi prévu dans ces travaux, comme nous nous y étions engagés. Jean-Michel, veux-tu présenter le résultat de l'étude ?

**M. RIZZI.**- Dans un premier temps, je vais vous présenter la typologie du quartier. C'est vrai que c'est un quartier qui est malgré tout saturé par des avenues, telles que Filippi et Félix Guoin, avec un nombre d'accès qui n'est pas aussi important que cela. C'est un quartier assez dense, avec un manque de stationnements. Dans les réflexions que nous avons menées dans un premier temps avec M. Casado, nous avons voulu voir si en modifiant le sens de circulation on pouvait se permettre de fluidifier la circulation et si cela nous apporter un plus pour créer du stationnement supplémentaire. Comme le disait tout à l'heure M. Casado, on s'est attaché à un bureau d'études spécialisé dans ce domaine, afin d'avoir une première idée de ce que l'on pouvait réaliser. Il s'avère qu'aujourd'hui, dans les propositions qui nous ont été faites, on retrouve des sens de circulation existants, plus des sens de circulation modifiés – notamment sur la rue du Fer à Cheval. Pourquoi la rue du Fer à Cheval ? C'est parce que c'est une des rues pénétrantes qui nous donne le plus de possibilités, en récupérant une voie de circulation, de pouvoir créer du stationnement supplémentaire. En aménagement, lors d'une visite de que l'on a faite avec M. Casado, on s'est aperçu que l'on arrivait à créer à peu près une quinzaine de places supplémentaires sur une petite partie. Tout cela multiplié sur l'ensemble du quartier fait que l'on arrive à réaliser des parcs de stationnement, tout en gardant une certaine fluidité au niveau de la circulation. C'est important de garder cette possibilité.

Cela n'apparaît pas ici sur le plan, mais nous avons aussi apporté une modification. Par le passage du Boulingrin, on créera aussi une sortie sur l'avenue Félix Gouin. Dernièrement, nous avons créé une entrée devant toute la zone de commerce. Nous allons donc créer une sortie, de manière à désenclaver le quartier et à directement accéder à la voie principale. Cela permettra ainsi de soulager les autres sorties et d'éviter une circulation interne qui surchargerait encore le quartier.

L'autre hypothèse est de pouvoir ouvrir sur une trentaine de mètres une voie qui aujourd'hui n'est pas ouverte à la circulation (allée de l'Aventin), ce qui nous permettrait de créer une douzaine de places de stationnement supplémentaires. Dans l'étude, nous avons vraiment pris toute la typologie du quartier. Sans énormément modifier les sens de circulation, on s'aperçoit que l'on arrive quand même à créer des parcs de stationnement relativement plus importants.

Si l'on passe sur une autre vue, on entre un peu plus dans le vif du sujet, à savoir que tout ce qui est en vert représente les places de stationnement existantes et que tout ce qui est en blanc représente les places de stationnement créées par les modifications de circulation et par l'optimisation des espaces. Il est à noter qu'il y a un endroit qui n'apparaît pas encore sur le plan, parce qu'on en a parlé lorsque l'on est allé en visite de quartier, avec M. Casado. On s'est aperçu que l'on avait un potentiel de stationnements supplémentaires sur toute cette zone-là, avec un réaménagement relativement simple et peu onéreux. De la même manière, nous avons ici aussi une capacité de stationnements que l'on peut augmenter de manière simple et peu onéreuse. C'est en prenant en compte tous ces paramètres que l'on est arrivé à optimiser le plus possible le stationnement.

**M. CASADO**.- Il y a également les places en épi.

**M. RIZZI**.- Oui, il y a aussi les places en épi. Ce sont celles que j'évoquais tout à l'heure et qui seront positionnées en rognant légèrement sur les espaces verts. De cette manière, nous avons optimisé la plupart des endroits pouvant éventuellement nous permettre de créer du stationnement supplémentaire. Vous avez là ce que j'évoquais tout à l'heure : allée de l'Aventin. Sur ce petit morceau de voirie qui peut être raccordée à la rue du Fer à Cheval, on s'aperçoit que l'on peut créer 11 places de stationnement. Le dernier point est le réaménagement de la place Marie Subil. Nous avons travaillé sur un espace existant, en l'optimisant et en déconnectant la voie de circulation des bus. Auparavant, les bus passaient carrément devant le parvis de l'école et laissaient les enfants sur cette partie. Nous avons, dans notre projet, rogné sur une surlargeur qui n'était pas forcément pertinente en entretien, ce qui nous permet de désolidariser la voie des bus de toute la zone de stationnement et surtout de libérer tout le parvis. Nous aurons ainsi tout le stationnement de concentré sur la place centrale.

**M. le MAIRE**.- Je demande aux services, et plus particulièrement à M. Zoppis, d'aller présenter ce projet à la Directrice et au Directeur, parce qu'ils nous avaient effectivement exprimé leurs craintes, vu le manque de clarté causé par le stationnement des parents le matin. Ils vont donc voir qu'il y a ici des efforts de faits pour doubler la capacité du parking et pour qu'il y ait plus de facilités pour amener les enfants à l'école, à condition que personne ne se dispute pour venir jusqu'au portail.

Pouvez-vous nous parler des échéances ? Je sais bien que lorsque l'on me dit une date, elle n'est pas automatiquement respectée, mais avez-vous au moins une fourchette ? Qu'en est-il également du coût ?

**M. RIZZI**.- On a estimé le coût de l'opération. Dans l'étude que nous avons menée, nous avons plusieurs options. Nous en avons discuté avec M. Casado et je pense que l'on peut être sur une fourchette qui va être aux alentours des 500 000 à 600 000 €, avec notamment la place Marie Subil qui est une grande surface à traiter. Les fiches de liaison sont parties à la Métropole et j'oserais dire que c'est un chantier qui pourra être livré pour le mois de septembre 2018. Je pense que c'est un chantier que nous devons réaliser pendant les vacances scolaires.

**M. le MAIRE**.- Là, vous parlez de la mise en service ?

**M. RIZZI**.- Oui.

**M. le MAIRE**.- Ce qui n'empêchera pas de travailler dans les...

**M. RIZZI**.- Oui, ce qui n'empêchera pas de travailler ensuite dans les quartiers. La finalisation du projet, dans sa globalité, c'est pour la rentrée scolaire 2018.

**M. le MAIRE**.- Là, vous avez anticipé sur la réunion d'arbitrage de tous les travaux de voirie ?

**M. RIZZI**.- Oui, c'est prévu dedans.

**M. BREMAUD**.- Combien de places supplémentaires va-t-il y avoir ?

**M. RIZZI**.- Tout à l'heure, Éric a donné un chiffre un peu élevé. J'ai comptabilisé toutes les places et on serait à peu près sur un parc de stationnement augmenté d'environ 70 places.

**M. le MAIRE.**- D'accord. Monsieur Frisch, avez-vous un sentiment ? Un avis ? Un plaisir de satisfaction ?

**M. FRISCH.**- Oui, j'ai de la satisfaction de voir le projet avancer.

**M. le MAIRE.**- Avouez que c'est plus « qu'avancer », parce qu'il y a des choses que vous n'aviez pas imaginées vous-même. Vous aviez exprimé des choses qui étaient réelles et qui nous avaient amenés à quelque chose de lourd et d'assez difficile à réaliser, puis à des solutions palliatives, mais modestes. Là, vous avez quand même une architecture lourde, avec beaucoup de...

**M. FRISCH.**- Oui, tout à fait, d'autant plus que j'ai participé à la dernière visite que l'on a faite avec M. Casado et M. Rizzi. Ce que l'on souhaite maintenant, c'est d'être tenu informé au fur et à mesure de l'évolution des travaux et, si possible, d'avoir une petite présentation de l'ensemble du projet. Sinon, je suis effectivement satisfait de voir les choses évoluer.

**M. le MAIRE.**- Merci. En tout cas, sachez qu'en plus de cela, on a vraiment apprécié de travailler avec vous, parce que l'expression de la problématique que vous avez faite a toujours été faite de manière logique, raisonnable et courtoise.

**M. FRISCH.**- Je vous remercie, Monsieur le Maire.

**M. le MAIRE.**- C'est un exemple à suivre.

• **Centre Aéré Lavalduc :**

Je voudrais maintenant que l'on fasse un petit écho, Monsieur Zoppis, à nos travaux préparatoires pour la réalisation du centre aéré de Lavalduc. Nous sommes très attachés à donner à nos enfants un lieu d'activités, de connaissances, de découvertes et de plaisirs, qui sorte de l'habitude des écoles pendant l'été. Ils fréquentent suffisamment les écoles pendant les mois scolaires pour ne pas avoir à les retrouver pendant l'été. Pouvez-vous nous parler de notre avancée sur ce sujet ?

**M. ZOPPIS.**- Oui, Monsieur le Maire. Nous allons créer un centre aéré qui sera dédié à l'accueil des enfants, que ce soit sur les mercredis ou sur les vacances (petites et grandes), afin de les sortir des écoles où ils sont actuellement accueillis. Pour le centre aéré, le domaine de Lavalduc s'y prête admirablement bien. Le projet de réhabilitation est en cours. Nous avons eu cet après-midi même la présentation de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui accompagne ce projet. Nous en sommes à la phase de diagnostic et l'esquisse va nous être proposée dans les prochaines semaines. Cela permettra, dans un premier temps, d'accueillir environ 200 enfants. Il faut savoir que c'est un plan pluriannuel et que d'autres lieux seront également dédiés à ces centres aérés, dont la Ville a besoin.

**M. le MAIRE.**- Je me tourne vers le responsable des centres sociaux, ainsi que vers le Président. Ces lieux seront bien évidemment ouverts à d'autres groupes spontanés, si vous avez des activités à faire. J'entends bien que tous ces enfants en profitent de la même façon. Je pense notamment à l'été, parce que ce sont aussi des sorties que l'on peut permettre, étant donné que les choses seront là, en lieu d'attente de satisfaction.

• **Déploiement du Plan Communal de Désherbage :**

Je voudrais revenir sur les incidents / incendies de cet été. Tout le monde a en tête la mauvaise série que nous avons eu à connaître, à supporter et à subir. Tout le monde était à peu près, sans pour autant être un fin limier ou un grand enquêteur, conscient que ces incendies étaient des actes criminels. Une personne a d'ailleurs été arrêtée très tôt et une seconde personne a mis un peu plus de temps à faire découvrir ses méfaits. Grâce au travail de la Police nationale, de la Police municipale, de la Police judiciaire et des Pompiers, on est arrivé à retrouver cet individu et à mettre fin à ses actes délictueux. Pour autant, le bilan est malheureusement un peu lourd. Nous avons tout à l'heure parlé des éléments relevant des bâtiments, mais ceux relevant de la nature ont été tout autant dévastés. Tout le monde s'est bien sûr mis sur le sujet. Tous les élus ont été sur le pont, à des endroits différents, que ce soit lors du rassemblement pour les personnes qui étaient momentanément hébergées, lors des cellules de crise psychologiques pour accompagner celles qui apparaissaient être touchées, ou lors des tours des lieux où les flammes agissaient. Je remercie encore une fois chaque personne était là.

Le bilan, à aujourd'hui, nous fait concevoir la nécessité de reprendre le terrain en main. J'ai eu une réunion ce matin avec les services de la Métropole, parce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ils seront plus directement responsables des forêts. Il y a deux situations qui nous intéressent aujourd'hui :

- Avoir la certitude que la prévention, jusqu'à maintenant faite par nos services, sera relayée par ceux de la Métropole.

Si l'on a eu plaisir à écouter les paroles des pompiers sur le fait que, finalement, on avait eu beaucoup moins de ravages que prévu, c'est parce qu'il y a eu un bon entretien d'enregistré. Des exemples ont été donnés pour démontrer que la propagation n'avait pas été aussi lourde que ce que l'on pouvait craindre. Je voulais donc que cette certitude soit encore appliquée et, d'après les engagements de la Métropole, elle le sera. D'ailleurs, nous avons la chance d'avoir, dans la Ville d'Istres, un collaborateur qui a été repéré pour son efficacité et pour sa capacité à produire, à réfléchir et à sérier les problèmes. On nous a demandé de passer une convention de collaboration avec la Métropole, à travers lui. Si c'est quelque chose qui nous enlèvera quelques heures, c'est néanmoins quelque chose qui nous rapportera beaucoup plus dans le cadre de la relation, puisqu'il sera lui-même un peu « patron » des structures extérieures. Vous comprendrez que j'ai donc bien évidemment accepté tout cela, d'abord parce que cela nous flattait d'avoir des gens considérés comme des « bons » et dont on va chercher les connaissances pour les exporter sur d'autres territoires, et deuxièmement parce que les faits d'entrées/sorties nous amènent nous-mêmes à avoir de meilleures assurances.

- Le reboisement.

Nous avons bien compris que le Pin d'Alep ne serait plus à l'honneur et nous en sommes bien contents, parce que c'est quand même lui qui est le premier bombardier. Quand il ne bombarde pas le bitume, il bombarde la nature. C'est à travers d'autres essences, et notamment à travers des amandiers et des chênes, que le choix se porterait principalement, avec l'éternel olivier.

Le collaborateur, dont je vous parlais tout à l'heure, va être chargé de faire un calque de tout ce qui nous intéresse, pour que la Métropole puisse le prendre en compte, à partir du moment où le budget sera voté. Pour cela, la scène étant passée, on essaye de colmater au mieux les choses pour faire en sorte que la nature reprenne tous ses droits, en évitant bien sûr qu'elle retrouve d'autres excès que le passé nous a offerts de manière maléfique.

À cet égard, je rappellerai que le Conseil municipal a adopté un rapport que nous avons voté pour la mise en place de cellules vigiles, puisque les fameux camions jaunes des services qui seront sur pied auront cette mission de veiller, de contrôler, et seront équipés des premiers équipements pour les interventions. C'est un service à caractère tout à fait bénévole. Ce sont des anciens « de » et je suis heureux de constater que beaucoup de personnes se sentent intéressées par le sujet, ont ce réflexe de protection et portent leur candidature. Nous aurons donc beaucoup de personnes qui viendront faire les relais, parce qu'à partir du moment où l'on part toute la journée, il faut l'assumer et l'assurer. Il faut donc aussi prévoir des remplacements et des relais. Les choses sont prêtes, mais je ne vous dirai pas tout, parce qu'il y a un certain nombre de choses confidentielles que nous devons encore mettre sur pied. Elles seront les témoins d'acteurs particulièrement mal intentionnés.

Puisque je suis sur les notions de sécurité, je vais enchaîner sur le redéploiement des forces que l'on a voulu au Prépaou.

- **Restructuration de la présence de la Police municipale sur le Prépaou :**

- **Nouvelle implantation**
- **Nouvelle organisation**

Lors d'une réunion organisée dans mon bureau, à laquelle ont participé MM. Brémaud et Mayor, nous avons convenu, non pas parce que l'on avait le sentiment que les choses prenaient une mauvaise tournure, mais justement pour éviter qu'elles en prennent une, notamment au niveau des trafics, que l'on puisse raisonner un petit peu différent. Le raisonnement est parti d'un élément tout simple et M. Mayor prendra la parole pour l'expliquer dans le détail. Finalement, pourquoi n'avoir qu'un point de ralliement de nos forces en un lieu (Hôtel de Ville), alors que l'on pouvait imaginer d'autres scénarios ailleurs ? Ceci nous a permis de voir comment on pourrait mettre sur pied des équipes plus nombreuses sur le Prépaou, en choisissant un autre lieu, une nouvelle implantation, qui serait plus à même d'être au cœur des choses. Bien sûr, tous les phénomènes resteront là aussi confidentiels, pour donner à la Police municipale tous les éléments les plus appropriés pour être énergique. Elle l'est néanmoins déjà. Je ne voudrais pas que l'on prenne en compte des éléments que je donne aujourd'hui comme une réponse à une défaillance, bien au contraire. C'est parce que l'on veut renforcer les choses que l'on donne encore plus de moyens. Monsieur Mayor, nous vous écoutons.

**M. MAYOR.** - Merci, Monsieur le Maire. Comme vous l'avez indiqué, suite à cette réunion de travail, sous votre égide, il a été évoqué et décidé un redéploiement des forces de Police municipale, et plus particulièrement au niveau du quartier. D'un point de vue général, je souhaiterais profiter de ce moment pour évoquer avec l'ensemble des acteurs présents du Conseil des Quartiers Sud ce qu'est devenue, par la volonté municipale, la Police municipale istréenne à aujourd'hui, dans le cadre d'un développement soutenu en moyens humains et matériels. Votre Police municipale est composée, à aujourd'hui, de 81 agents : 53 policiers municipaux, qui sont affectés dans des brigades de roulement, 24/24 H, 365 jours/an, 8 agents de la brigade motorisée qui a été renforcée par 4 agents nouveaux qui nous ont rejoints et 4 motos complémentaires, et des agents affectés dans les 4 postes annexes des Échoppes, de Bardin, d'Entressen et du Prépaou. Nous avons également 3 agents de Police rurale, 3 ASVP et 3 agents Parcs et Jardins qui assurent la surveillance en premier rideau des zones où il y a beaucoup de familles qui viennent. Nos opérateurs vidéo sont également présents 24/24 H au sein du CSU (Centre de Surveillance Urbaine), qui répond aux règles de droit

applicable en la matière. Cette structure est composée de 90 caméras à aujourd'hui et, dans la phase 3 d'évolution, et avec les caméras qui seront installées au niveau du partenariat novateur et voulu par M. le Maire avec les bailleurs sociaux, nous aurons des caméras complémentaires qui viendront s'ajouter au niveau des quartiers sud et, donc, qui seront du ressort de ce Conseil des Quartiers.

Concernant les moyens qui sont mis à disposition au niveau général, nous disposons de 22 véhicules terrestres à moteur, dont 5 véhicules légers sérigraphiés, 11 motos sérigraphiées, un véhicule de Police rurale, les Twizy que vous connaissez pour la Police municipale, ainsi que pour les Parcs et Jardins, et 2 véhicules de Direction. Pourquoi ai-je voulu faire cet état des lieux des moyens humains et matériels ? C'est pour que tout le monde prenne conscience, mais je pense que c'est déjà fait, de l'investissement qui est réalisé afin d'assurer la sécurité, qui est la première des libertés sur notre territoire. M. le Maire a évoqué la projection et la volonté de projection nouvelle sur le quartier. Nous avons donc décidé l'installation, en complément du poste de Police municipale annexe du Prépaou, d'un poste de Police qui sera établi et installé dans les délais les plus rapides, mais cela nécessite bien évidemment des travaux et une mise en sécurité au niveau de la salle dite « salle œcuménique ». Cette salle recevra donc un poste de Police, avec du personnel dédié et affecté. En plus de ce personnel dédié et affecté, et selon ce que nous avons décidé avec M. le Maire, M. le Directeur de la Police municipale a renforcé, comme vous avez sûrement pu le vérifier, les permanences de patrouilles pédestres et de patrouilles en véhicule au sein du quartier.

M. le Maire étant au congrès des Maires les jours précédents pour représenter la Ville d'Istres, il m'a fait le plaisir de le représenter en Sous-Préfecture concernant le plan de sécurité qui s'est déroulé sous l'égide de M. le Sous-Préfet pour la Police de sécurité du quotidien. Autant vous dire qu'au regard des moyens que nous mettons en œuvre, nous étions déjà dans le mille. Cette Police de sécurité, portée par M. Collomb, le Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, fait un inventaire de l'ensemble des forces et souhaite qu'il y ait une connexion renforcée entre les forces de Police municipale, les forces de Police nationale et les forces de Gendarmerie. Nous avons à évoquer, à aujourd'hui, cette connexion de qualité, sous l'égide du Commissaire de Police, qui par son présentéisme, sa volonté et la bonne relation que nous avons avec lui, nous permet de réaliser des opérations en parfaite harmonie. Vous avez d'ailleurs pu remarquer que des opérations ont été réalisées dans le quartier concernant les trafics.

Je tenais simplement à conclure en vous indiquant qu'avec ce nouveau poste de Police municipale, les moyens humains et matériels renforcés, plus d'autres moyens technologiques que M. le Maire évoquera en temps et en heure, nous essayons de remplir au mieux notre fonction de sécurité au sein du quartier. Je voulais également vous dire que je reste à votre disposition. Je reçois au bureau, à la Mairie centrale, mais si par cas, des CIQ, des associations ou des particuliers, souhaitent un rendez-vous au sein du quartier, je les recevrais au niveau du poste de Police municipale.

Voilà, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais vous indiquer ce soir.

**M. le MAIRE.**- Parfait. La nouvelle batterie est donc en place. Vous auriez également pu ajouter le poste de Trigance qui va bientôt être sur pied et qui sera, là aussi, un point de rassemblement, d'information et de distribution de nos forces sur le quartier. Peut-être que l'Adjoint a quelque chose à ajouter ? Tu pourrais enchaîner sur la notion de propreté, puisque nous avons fait une réunion générale sur le sujet.

- **Nouveau plan de sécurité et propreté au Prépaou :**

**M. BREMAUD.**- Absolument, Monsieur le Maire. Pour compléter l'exposé très complet de mon collègue, M. Mayor, je peux dire que la salle dite « œcuménique », qui ne le sera donc plus par définition, ne sera pas utilisée à 100 % de sa surface pour le poste de police. D'autres choses seront prévues ultérieurement, dans les annexes.

Monsieur le Maire, suite à cette réunion globale que nous avons eue sur le quartier du Prépaou, nous avons pris une décision un peu expérimentale avec les services techniques de réorganiser le fonctionnement des espaces verts et du nettoyage sur ce quartier. Nous avons dédié une équipe complète de trois personnes, avec un chef d'équipe, et du matériel supplémentaire. Nous avons donc trois agents, plus un chef d'équipe, avec une balayeuse électrique et tout le matériel qui va avec. Ils sont là toute la journée et font leur tournée. Je passe régulièrement. On doit venir les rencontrer avec M. Carboni. Cela commence à bien se voir et je commence un peu à discuter avec les personnes, dans les allées qui n'étaient pas forcément visitées, puisque le domaine est grand, et le travail est bien fait, comme il l'était déjà, mais avec plus de personnes. Il est réorganisé et cela fonctionne. On fera un point d'étape pour voir s'il y a des choses à améliorer, mais en tout cas, c'est en place et bien en place.

**M. le MAIRE.**- Ce qui est quand même regrettable, c'est que j'ai eu à lire un rapport concernant un agent qui, en faisant son travail, a été assommé par des ustensiles qui partaient d'un 3<sup>ème</sup> étage.

**M. BREMAUD.**- Oui, il a reçu une bouteille sur la tête.

**M. le MAIRE.**- Comme incivilité, c'est quand même extraordinaire ! Nous aurons l'occasion de revenir de manière très judiciaire sur cette affaire, mais c'est quand même malheureux d'en arriver là.

**M. BREMAUD.**- Dans ce cadre, je voudrais également préciser que l'on organise régulièrement, avec la Présidente du CIQ, le chef de poste et le chef d'équipe, des réunions, de manière à essayer de fixer les points qui nous paraissent importants à traiter. Voilà, Monsieur le Maire.

**M. le MAIRE.**- Merci.

- **Calendrier du déploiement au très haut débit :**

Je voudrais que M. Imbert nous parle un petit peu du déploiement du très haut débit et de la diffusion de la fibre, en quelques mots.

**M. IMBERT.**- Merci, Monsieur le Maire. Pour être très synthétique, quand on parle de déploiement de la fibre optique, dans le jargon technique on parle de déploiement FTTH (Fiber To The Home), c'est-à-dire de la fibre jusqu'à l'habitation. Le déploiement de cette fibre comporte trois composantes principales :

- le dimensionnement du projet :

Sur Istres et Entressen, on parle d'un dimensionnement d'à peu près 22 000 logements éligibles d'ici 2021. On parle de 2 000 kilomètres de câbles de fibre optique, d'une cinquantaine de coffrets principaux et de plus de 3 500 sous-répartiteurs. Tout cela pour dire que, par rapport à ce déploiement, au tout départ les deux aménageurs, Orange et SFR, qui sont positionnés sur le territoire, avaient prévu de d'abord déployer ce que l'on appelle une dorsale. Une dorsale, c'est en quelque sorte l'autoroute du réseau. Le seul problème est que l'on ne pouvait pas répondre à la commande de M. le Maire, qui consistait à traiter en priorité les quartiers les plus en souffrance en termes de débit. Je pense notamment à Entressen, à Bayanne, à Tante Marie, au Boucasson, au Ranquet et à l'étang de l'Olivier. Par rapport à cela, nous avons encore eu une réunion pas plus tard que ce matin avec Orange qui a donc accepté nos doléances, à savoir qu'Orange a accepté de couper cette dorsale en 8 gros secteurs entre Istres et Entressen. Pour nous, cela est très important, parce que cela nous permettra d'avoir une meilleure visibilité sur ce déploiement.

Concernant le coût du projet et l'investissement, il faut savoir que ce projet coûte plusieurs millions d'Euros, mais n'est absolument pas supporté par la Ville. Il est supporté à 100 % par les deux aménageurs, SFR et Orange. Enfin, concernant le calendrier, nous avons attaqué par le déploiement du grand secteur d'Entressen et les premiers logements éligibles sont prévus pour mars 2018. Les travaux ont démarré il y a 6 mois et nous avons déjà 3 mois d'avance, ce qui est plutôt une très bonne nouvelle. Les premiers logements éligibles seront donc sur Entressen, en mars 2018. Sur Istres, on est sur le mois de mai 2018. Enfin, il y aura une cadence, assurée par les deux aménageurs, de 500 logements par mois éligibles à la fibre, à partir du mois de mars 2018. Cela se traduira par plus de 5 000 logements éligibles d'ici fin 2018. On parle quand même ici d'un gros chantier et le déploiement se terminera en avril 2021.

Pour terminer, par rapport à l'avancement de ce projet, il faut savoir que lorsque les logements seront éligibles, cela ne voudra pas dire pour autant que votre logement sera raccordé à la fibre. À ce moment-là, vous serez en capacité d'avoir cette information et vous ferez appel à un FAI (Fournisseur d'Accès Internet). Vous pourrez faire appel à Orange ou à SFR, mais aussi à Bouygues Télécom, à Free, à Ozone, etc. Vous aurez à ce moment-là plusieurs offres commerciales et ce sera à vous de choisir l'offre qui vous conviendra le mieux. À partir de là, une fois que vous aurez choisi votre FAI, votre logement sera fibré.

Pour terminer, Monsieur le Maire, si vous le permettez, on parle de la fibre optique et de débit, mais c'est un petit peu étranger à pas mal de monde. Actuellement, on va dire qu'un débit de 1 Méga vous permet de télécharger un support en plus d'un quart d'heure. Demain, avec la fibre, avec un débit de 100 Méga, vous allez passer d'environ 15 minutes à 10 secondes. Ce qui est impressionnant sur la fibre, c'est que c'est de la taille d'un cheveu. On est de l'ordre de 100 Microns et on a un débit quasiment illimité. Aujourd'hui, on parle de 100 méga, mais dans les années qui vont venir, on va parler de giga de transfert. Là, on ne sera plus à 10 secondes, mais au dixième de seconde.

Pour terminer, je suis à la disposition de toute personne qui voudrait avoir des renseignements beaucoup plus précis sur ce sujet.

**M. le MAIRE.**- Une dernière précision : tous les quartiers seront-ils bien fibrés ? J'entends dire que l'on risque de limiter tel ou tel espace. De ce fait, qui dit la vérité ?

**M. IMBERT.**- Pour être tout à fait clair sur ce sujet, on parle d'un déploiement quasiment à 100 % de la FTTH, mais il est évident qu'il y aura des sites éloignés qui ne seront pas dans la densité. Il faudra donc également les traiter et Orange nous a garanti qu'il ferait de son mieux pour raccorder ces sites dits « isolés ».

**M. le MAIRE.**- Avez-vous une idée des lieux recensés ?

**M. IMBERT.**- Nous avons demandé à Orange une cartographie de ces grands secteurs et, d'ici la fin de l'année, nous allons pouvoir identifier ces sites qui sont dits « isolés », pour voir comment y répondre et sous quelles conditions.

**M. le MAIRE.**- Oui, parce que l'on peut imaginer la déception et la frustration des personnes de ces sites. Merci, Christophe.

- **Construction d'une chambre funéraire :**

Madame Roman, pouvez-vous nous dire un petit mot sur la chambre funéraire, puisque les travaux vont maintenant bientôt commencer ?

**Mme ROMAN.**- Le jury du concours a eu lieu. L'architecte a donc été désigné. C'est donc un projet de construction d'une chambre funéraire. Cette construction fera 655 m<sup>2</sup> et comprendra trois entités : une entité publique, une entité technique, et une entité dédiée au personnel. La chambre funéraire actuelle est obsolète. Dans le projet, il y a également la réhabilitation de l'ancienne chambre funéraire et tout l'aménagement qui va autour, y compris les allées du cimetière. On espère avoir tout cela pour 2019.

**M. le MAIRE.**- D'accord, merci.

- **Incendie du 1<sup>er</sup> août :**

- **Potager Istréen des Maurettes**

Tout à l'heure, j'ai fait état des dommages recensés après les incendies sur les parties bâties, puis après, sur la partie nature. Au confluent des deux, il y a les jardins potagers. Une réunion a eu lieu dans mon bureau, lors de laquelle nous avons fait le point. Une autre réunion a été organisée avec l'ensemble de l'administration de l'association et une Assemblée générale a fait le point sur le sujet. M. Garcia et M. Bremaud m'y ont représenté. Je donne donc la parole à M. Garcia pour tirer la quintessence de cette rencontre. Nous aurons là aussi des travaux à faire, mais il faut avoir un petit peu de patience pour que l'on puisse dégager les fonds nécessaires pour les réaliser.

**M. GARCIA.**- Merci, Monsieur le Maire. Mesdames et Messieurs, quelques informations complémentaires. Ces derniers temps, nous avons beaucoup travaillé avec le Bureau, à la demande de Monsieur le Maire, pour préparer cette réunion du 25 novembre. On s'est aussi rendu compte que l'on devait travailler sur l'aspect réglementaire, puisque l'on s'est rendu compte que le règlement intérieur était caduc, que la convention devait être réactualisée et qu'il y avait un peu de travail juridique à faire. Cela est donc en train d'être fait par les services d'Yvan Chalendard. Lors de la réunion du 25 novembre, il y avait à peu près 90 jardiniers. Cette réunion s'est plutôt bien passée. Nous avons la volonté d'être très pédagogiques et je pense que l'objectif a été respecté. Nous avons rappelé l'ensemble de l'impact incendiaire (72 hectares), puis nous avons serré le focus de pour parler des jardins des Maurettes. Nous avons rappelé toutes les actions qui ont été engagées par les services municipaux et par les assurances, avec les visites des experts, puisqu'il a fallu estimer les dégâts, déterminer le nombre de cabanons impactés et délimiter le périmètre de prise en charge par les experts. On s'est aussi rendu compte malheureusement très vite qu'il fallait établir un DTA (Diagnostic Technique Amiante), puisque les cabanons ont été érigés il y a environ une quarantaine d'années, avec ce que l'on appelle communément de l'éverite, ce qui à l'époque n'était pas aussi réglementé qu'aujourd'hui. Il a donc fallu mettre en place toute une démarche DTA.

Je vous passe les détails. Beaucoup de chiffrages ont eu lieu. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous sommes sur des estimations, mais nous atteignons des sommes assez pharaoniques. Le retrait de l'amiante et le traitement/évacuation des déchets ont été estimés, après plusieurs devis, à 150 000 €. Le coût du projet de reconstruction des cabanons, puisque M. le Maire s'est engagé dans cet acte-là, est de 200 000 €. Les honoraires sont de 5 000 €. Nous allons également tirer les enseignements de ce qui s'est passé pour renforcer le réseau incendie. Nous sommes en train de travailler avec la société en charge de l'affermage et nous sommes sur un coût de 10 000 €.

L'engagement que nous avons pris, nous l'avons fait avec beaucoup de prudence, de manière à ne pas nous engager sur des délais que nous ne pourrions pas tenir. L'engagement que nous avons pris est de deux ordres : sous trois mois, au plus tard, nous allons réaliser un état des lieux, cabanon par cabanon, puisque l'objectif est aussi de mettre en conformité tous les cabanons qui n'ont pas été impactés par l'incendie. Nous allons donc reconstruire ceux qui sont détruits et nous allons faire un état des lieux pour nous mettre en conformité. Nous considérons que tout cela sera donc réalisé d'ici fin mars, au plus tard.

Nous sommes aujourd'hui encore en attente des retours des experts assurance pour apprécier la prise en charge financière. Cela devrait intervenir d'ici une quinzaine de jours. Nous espérons que cette prise en charge financière sera la plus large possible, de manière à ce que la prise en charge par la commune soit minimisée. À partir de là, nous validerons un planning de réalisations. L'engagement que nous avons pris est de faire une large concertation avec le Bureau de l'association pour la mise en œuvre de tout cela. Voilà, Monsieur le Maire.



**M. le MAIRE.**- Vous êtes-vous arrêtés sur la nature du nouveau bâti ? Qu'allons-nous faire ? Allons-nous mettre du bois ? Allons-nous acheter des chalets ? Il y a quand même une notion économique qu'il va falloir peser.

**M. GARCIA.**- Plusieurs devis ont été faits et, pour l'instant, rien n'est encore acté.

**M. le MAIRE.**- Là, je ne parle pas des devis, mais des options.

**M. GARCIA.**- Il en est de même.

**M. le MAIRE.**- Vous avez couvert toutes les options ?

**M. GARCIA.**- Tout à fait.

**M. BREMAUD.**- Je souhaite préciser, Monsieur le Maire, que ce que vient de nous présenter M. Garcia est un travail de longue haleine. Il y a eu une série de réunions tous les vendredis matin, avec tous les services impliqués, à savoir le département Environnement et Développement, l'Urbanisme, les services Techniques, la relation avec les administrés et le service Juridique. C'est un gros travail de refonte globale du fonctionnement et de nos relations avec cette association, dans la mesure où nous sommes propriétaires des terrains et donc responsables.

**M. le MAIRE.**- D'accord.

- **Marseille Provence 2018 :**

Je vais donner la parole à Mme Joulia pour les informations concernant la programmation de Marseille Provence 2018.

**Mme JOULIA.**- Bonsoir à tous. Vous vous souvenez qu'en 2013 nous avons participé à l'action Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture. Ne vous imaginez pas que Marseille Provence 2018 va être à l'ampleur de 2013, mais c'est simplement une volonté du monde économique et universitaire de tirer l'excellent bilan de Marseille Provence 2013 qui a été extrêmement fructueux en termes de retombées économiques, puisqu'en gros, pour un euro investi, il y a eu un retour de 6 €. Il en a été de même en termes touristique sur tout le département des Bouches-du-Rhône et sur notre territoire. La Chambre de Commerce, Mécènes du Sud et le top 20 des entreprises ont voulu surfer là-dessus, avec Aix-Marseille Université, pour proposer régulièrement... Nous n'avons pas encore la fréquence, parce que s'il nous arrive tous les 4 ou 5 ans de grands événements comme les JO, la Coupe du Monde de Rugby, etc., il faudra s'insérer dans les années creuses. 2018 en est une. Le lancement se fera à l'image du thème de Marseille Provence 2018 : l'amour.

L'ouverture se fera donc le 14 février, jour de la Saint-Valentin. Ce 14 février sera essentiellement réservé aux enfants. Tous les établissements culturels, socioculturels, etc., seront ouverts pour proposer des animations et des pratiques, parce qu'en 2013, nous avons regretté une chose : les scolaires n'étaient pas assez impliqués et sollicités. Comme le 14 février tombe un mercredi, on ne sera pas dans les écoles. On sera dans tous nos établissements où les enfants vont pratiquer la culture de leur choix, mais le lendemain, c'est-à-dire le 15 février, il va y avoir dans toutes nos écoles élémentaires une journée dédiée à la culture dans l'école. Cela va se faire à partir de quelque chose qui est vraiment intéressant : une mallette pédagogique. Cette mallette va être distribuée dans chaque classe. Nous sommes bien évidemment en relation avec notre service Éducation et Bruno est le relais par rapport aux écoles. Il y aura donc le 15 février, dans toutes les écoles, un moment privilégié avec ce que chaque enseignant aura choisi de valoriser dans la mallette pédagogique.

Dans cette mallette, il y a des objets qui ont été concoctés par de grands artistes locaux et internationaux, au niveau de la musique, de la danse, de l'écriture, etc. C'est très ludique. Il y a des versions numériques, etc.

Ensuite, là où vous êtes tous concernés, c'est pendant le week-end d'ouverture, les 17 et 18 février. Le 17 février, il y a un rendez-vous à ne pas manquer : le Grand Baiser. C'est un rendez-vous que l'on vous donne sur l'esplanade Charles-De-Gaulle, avec la complicité du groupe EF, qui ne va pas faire un grand feu d'artifice, puisque comme je vous l'ai dit, les moyens ne sont pas les mêmes. C'est plus réduit dans le temps et ce n'est pas non plus le même budget. On invite tous les citoyens à venir sur le thème du baiser de l'Hôtel de Ville qui a été pris par ce fameux photographe dont on parle beaucoup en ce moment, Robert Doisneau. Vous savez, c'est l'Amour au sens très large. C'est l'amitié, c'est l'amour parental, grand-parental, c'est l'amour-passion, etc.

Une réunion va regrouper tous ceux qui sont intéressés pour être des relais. Elle se tiendra le vendredi 1<sup>er</sup>, à 15 heures 30, à l'auditorium. Je ne vous en dis pas plus sur le reste, parce que l'on est encore dans l'élaboration. Je voulais néanmoins attirer votre attention sur ce grand week-end d'ouverture. Merci pour votre écoute.

**M. le MAIRE.**- Merci.

## II. BILAN ALLO TRAVAUX, BILAN ALLO QUIETUDE, PROPRETE et VISITES DE QUARTIER

Monsieur Casado, pouvez-vous nous dire un mot sur le Bilan Allo Travaux, Allo Quiétude, Propreté et Visites de Quartier ?

**M. CASADO.**- Merci. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2017, 522 courriers du Maire ont été adressés à destination des habitants des quartiers sud. Pour la propreté, sur la même période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2017, 879 passages ont été effectués sur les 4 582 recensés pour l'ensemble de la commune. L'agent qui a été chargé de contrôler cette propreté dans l'ensemble des quartiers a procédé à seulement trois signalements de dépôt sauvage dans les quartiers sud. Pour les tags, plusieurs campagnes d'enlèvement ont été effectuées : le 27 septembre, le 20 octobre, et le 28 novembre. Cela a permis d'enlever une dizaine de tags. À ce propos, je voudrais remercier M. Grégoire, qui a lui-même enlevé des tags sur des PAV de la rue des Pétouses. C'était à souligner et cela fait aussi partie des activités des CIQ.

Concernant Allo Travaux, il y a eu 710 appels pour les quartiers sud, sur les 2 874 appels reçus, ce qui représente 25 %. Ils ont principalement été émis par les habitants de la Prédina (30 %) et du Prépaou (21 %). Ils ont principalement porté sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Concernant Allo Quiétude, il y a eu, dans la même période, 98 appels sur les 404 appels reçus sur l'ensemble de la commune, soit 24 %. Ils ont principalement été émis par les habitants du quartier du Prépaou (38 %) et des Salles (27 %). Il s'agissait surtout de problèmes de rassemblements et de nuisances sonores (56 %), et de problèmes de voisinage et de violences physiques et verbales (25 %).

Concernant les grosses opérations de voiries, nous avons réalisé 25 opérations pour un montant total de 645 000 €. J'ai la liste à votre disposition. Dans ces 645 000 €, nous avons beaucoup insisté sur les cours d'école. Il y a eu la réfection de la cour de l'école primaire Camille Pierron, pour 51 000 €, celle de l'école maternelle et élémentaire du Clos de la Roche, pour 76 000 €, et 31 000 € d'espaces verts vont être lancés pour la réfection de l'arrosage du Parc des Salles.

Pour 2018, nous avons chiffré une cinquantaine d'opérations, ce qui représente un montant de 2 719 000 € qu'il faudra, bien entendu, arbitrer avec les CIQ, puisque l'on va rester sur un budget à peu près équivalent à celui de 2017, c'est-à-dire 650 000 €. D'ores et déjà, nous avons programmé la réfection de la placette aux HLM Méditerranée. Nous avons aussi programmé la réfection de l'impasse des Courbis, avec la création d'un parking à côté du groupe scolaire Jules ferry, pour 86 000 €. Voilà, Monsieur le Maire, je crois que j'ai tout dit.

**M. le MAIRE.**- Parfait. Y a-t-il des questions sur le sujet ? Monsieur Brunet ?

**M. BRUNET.**- Bonsoir. J'avais une petite observation concernant notre local qui est située au cœur du Prépaou, allée des Piniens. C'est donc la partie Prépaou, côté école Pierron. En fait, il y a deux barrières à ce niveau-là, pour entrer dans ce quartier. Il y a une barrière près de l'école qui, elle, est en permanence ouverte, et il y en a une autre, de l'autre côté qui, elle, est systématiquement fermée. J'ai lu les précédents comptes rendus des réunions et on avait eu des observations selon lesquelles Istres Solidarité ne fermait jamais, etc. Des consignes ont été données à nos équipes pour n'avoir accès que par la fameuse barrière qui est en permanence fermée. C'est quelque chose qui se met en place depuis quelques semaines et cela fonctionne bien. Des consignes ont été données pour que, quel que soit l'accès ou la sortie, les barrières soient systématiquement ouvertes et fermées ensuite. J'espère que cela va permettre d'avoir de meilleures relations au niveau du voisinage. Au niveau de la voirie, nous avons récemment fait une demande auprès des services techniques, puisque devant notre local nous avons de nombreux nids-de-poule qui occasionnent certains désagrèments (des chariots qui basculent, des bénéficiaires qui se tordent les chevilles, etc.). Il y a donc quelques problèmes, mais c'est tout à fait récent, puisqu'un mail vous a été envoyé hier, en prévision de la réunion. Voilà mes deux remarques.

**M. le MAIRE.**- M. Rizzi les a enregistrées. Nous procéderons rapidement à un rapiéçage du site. Monsieur Rizzi, vous savez comment ce problème des barrières me crispe, puisque je rappelle régulièrement aux services de la Police et à M. l'adjoint du quartier que ces barrières ont justement été mises pour protéger les personnes à l'intérieur d'un périmètre bien défini par les immeubles eux-mêmes et les accès extérieurs, afin qu'il n'y ait pas de véhicules qui y entrent. Nous avons donc massivement investi et, malgré tout, on n'arrive pas régler tous les problèmes. De plus, nous connaissons les auteurs de ces faits. Que faisons-nous ? Que faites-vous ? Que pouvons-nous faire ?

**M. RIZZI.**- Je vais vous donner une information : au niveau des barrières des Salins et des Piniens, nous avons commandé deux barrières avec deux nouveaux dispositifs de fermeture à clef prisonnière. Les barrières que nous avons installées étaient, en principe, antieffraction, mais des petits malins ont quand même trouvé un moyen de les ouvrir. On va donc changer le modèle des barrières et nous allons mettre des clés prisonnières, de manière à ce que ces barrières ne puissent plus être ouvertes ou laissées ouvertes. J'ai demandé à ce que l'on fasse de même l'année prochaine pour les autres barrières, sur les autres voies, telles que Magnanarelles, les Ramiers, etc. Je crois qu'il reste encore trois ou quatre points de blocage et nous ferons le changement l'année prochaine, sur le budget 2018.

**M. CASADO.**- La fiche de liaison est partie pour les Ramiers.

**M. RIZZI.**- Oui, peut-être.

**M. le MAIRE.**- En tout cas, il faut arriver à circonscrire le problème.

**M. CASADO.**- Le coût d'une barrière est de 3 500 €.

**M. DJERARI.**- Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Je souhaite revenir sur un certain nombre de points qui ont été évoqués. Je vais commencer par celui dont on vient de parler : la barrière. Je me réjouis qu'une solution soit envisagée, puisque c'est vrai que c'est un problème qui perdure depuis plusieurs années. Tout le monde connaît la dangerosité de tout cela, puisqu'il y a déjà eu un certain nombre d'accidents. De très nombreux véhicules entrent et circulent à l'intérieur des allées, et notamment ici. Il y a eu beaucoup d'appels cet été en direction d'Allo Quiétude, justement à cause de cela et des attroupements que cela a engendrés. Les résidents d'ici ont passé un mauvais été, parce qu'il y avait des squattes en bas des bâtiments qui ont empêché les gens de dormir jusqu'à très tard le soir. Le fait qu'une solution efficace soit envisagée est donc quelque chose de réjouissant.

Je voudrais revenir sur les problèmes de sécurité et de propreté. Je vais commencer par la propreté. Nous avons adressé plusieurs courriers à M. le Maire et aux services pour signaler les problèmes de propreté. Nous l'avons dit lors du dernier Conseil des quartiers sud. Nous n'avons jamais vu le quartier dans cet état de saleté. Il y a effectivement un problème d'incivilités de la part de certains locataires, mais ce n'est pas que cela. Au-delà de ces problèmes d'incivilités, il ne faut pas que la majorité paye pour une minorité. Les questions de tranquillité et de salubrité publique sont éminemment importantes et ne relèvent pas que de la civilité du plus grand nombre.

Concernant les problèmes de sécurité, je me réjouis là aussi que des agents soient affectés au quartier pour solutionner ce problème, parce que c'est un très grave problème. Je suis également content que les effectifs soient renforcés et que l'on déplace la Police municipale de la Mairie annexe à la salle œcuménique, mais toujours est-il que l'on avait un réseau de trafic et que nous en avons deux ou trois maintenant. Des jeunes de l'extérieur sont venus braquer des jeunes d'ici pour récupérer le réseau. Une locataire, adhérente à notre association, a vu squatter un appartement juste à côté de chez elle, par des gens qui ne sont pas très recommandables. Il s'avère qu'il y a un an ou deux, ce problème s'était déjà posé et, à l'arrivée, l'appartement était squatté par des trafiquants marseillais. Je ne sais pas si tout le monde est au fait de tout cela, mais deux personnes cagoulées, armées d'une kalachnikov, ont coursé cette personne en pleine journée. Elles sont arrivées dans le bâtiment où squattait la personne, elles sont entrées dans le bâtiment, elles ont tiré sur les portes, avec des armes de guerre, et elles ont ensuite fait leur affaire avec cette personne. Il faut savoir que cette personne a été abattue quelque temps après, à sa sortie de prison. Nous avons donc affaire à du grand banditisme. Il n'y a pas eu de cellule psychologique pour les personnes qui habitaient dans le bâtiment. Je connais très bien le voisin du dessus et ses enfants n'ont pas dormi pendant plusieurs mois. C'est aussi regrettable. Vous avez eu des bagarres pendant tout l'été, avec des jeunes qui se battent à coups de couteau, et des véhicules incendiés.

Pour ce qui me concerne, la situation est très grave et elle a empiré sur le quartier. Au-delà des moyens que l'on met en place, je pense qu'il faut aussi mettre un plan de sécurité. Cela fait maintenant très longtemps que cela dure. Il faudrait aussi avoir un plan de prévention et de développement du quartier. Je regrette que vous ne fassiez pas part des moyens ou des mesures d'un plan d'action pour éviter que les jeunes de 8 ou 10 ans suivent les plus grands qui font des bêtises. Si on n'est que dans la répression, on va sanctionner ceux qui sont fautifs, ce qui est tout à fait normal, mais j'ai l'impression que l'on attend que ceux qui sont juste derrière tombent dans le truc, plutôt que de mettre en place des actions pour justement éviter qu'ils ne tombent dans la délinquance.

Vous n'êtes pas sans savoir toutes les problématiques qu'il y a sur ce quartier. C'est un quartier où tous les critères sociaux sont au rouge, du point de vue du nombre de familles monoparentales, du point de vue du revenu médian qui est 50 % au-dessus de la moyenne, du point de vue du chômage, de la délinquance, etc. Il est regrettable que l'on ne soit que dans la répression, bien qu'il le faut, mais pas dans la prévention. De ce fait, le problème n'est jamais solutionné et ne fait que se répéter.

On en est arrivé à un point où les locataires étaient terriblement excédés par tous ces problèmes et ne trouvaient aucune solution. Tout le monde a appelé Allo Quiétude et a fait des courriers, mais personne n'a vu la situation évoluer. Nous avons également sensibilisé 13 Habitat, etc., par rapport à un certain nombre d'actions sur lesquelles ils peuvent aussi agir. Nous avons fait une pétition que l'on a adressée à vous-même, Monsieur le Maire, au Ministre, au Préfet, au Sous-Préfet, au Procureur de la République. Nous avons écrit de partout, parce que les personnes se sentent vraiment délaissées. Nous avons obtenu une réponse de M. le Sous-Préfet, du Député et d'autres élus, mais nous aurions aimé avoir une réponse de votre part. Nous aurions également aimé être associés à vos visites de quartier, pour que notre avis soit pris en compte.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la possibilité de faire un travail de concertation avec vos services, avec ceux de 13 Habitat, etc., et nous regrettons que les choses n'aient pas été faites. Au final, nous constatons que la situation s'est fortement dégradée. Il est très bien de travailler sur la sécurité et de mettre en place des moyens pour la propreté, mais nous aurions aimé, au-delà d'être concertés, etc., avoir un plan de prévention et de développement

pour le quartier. Vous avez des jeunes qui sont très bien, mais s'ils n'ont pas d'autres alternatives que de suivre les autres et de tomber dans le trou, ils tomberont dans le trou. Ils sont ici beaucoup plus exposés que dans le reste de la ville aux problématiques de chômage, de déshérence, etc., et tout le monde sait où cela mène. Merci.

**M. le MAIRE.**- Monsieur Djerari, votre réveil est tonitruant. Cela fait un an que vous êtes ici et, d'un seul coup, au bout d'un an, vous nous dites « *pis que pendre* » de votre quartier. Quartier que vous avez d'ailleurs déserté depuis plusieurs temps, puisque vous n'y habitez plus. Je crois honnêtement que ce n'est pas l'excès qui nourrit la vérité. Pour y être suffisamment présent et pour y faire des permanences, je ne note pas la tonalité aussi incendiaire que vous venez de décrire. Sans doute, avez-vous dans votre tête quelques exemples, mais je n'ai pas les mêmes. M. Mayor pourra vous expliquer comment se fait la sécurité, notamment sur les trafics. Vous avez l'air de faire la reconnaissance d'une éruption de choses, mais c'est tout à fait faux et vous le savez très bien. Nous savons malheureusement que les trafics, qui sont régulièrement démantelés, sont reconstitués par des personnes qui encouragent quelques personnes fragiles. Nous avons des mesures qui sont prises pour éviter leur démultiplication.

J'ai remarqué, à l'inverse de vous, que s'il y avait des personnes qui voulaient effectivement déménager, elles sont maintenant beaucoup moins nombreuses que ce que vous dites et que ce que j'ai pu moi-même percevoir il y a quelque temps. J'en veux pour preuve que, dans leur esprit, le changement est peut-être plus visible que ce qu'il apparaît sous vos yeux. Je ne dis pas que les choses sont aussi bonnes que ce que l'on pourrait espérer, mais elles ne sont pas aussi nocives et aussi calamiteuses que ce que vous pouvez décrire. Quant à mêler les choses avec d'autres éléments qui sont justificatifs, comme le chômage, je vous assure que vous pouvez peut-être trouver ici des responsables à désigner, mais les choses qui sont faites n'appartiennent pas toutes à notre responsabilité. Monsieur Bremaud, je crois que vous voulez ajouter quelque chose.

**M. BREMAUD.**- Effectivement, M. le Maire. Monsieur Djerari, je suis comme M. le Maire, je ne dresserais pas un tableau aussi noir, ni même gris. Si l'on prend un compas, qu'on le plante sur le centre du Prépaou et qu'on l'ouvre à 50, 100, 150, 200 ou 300 mètres, je pense que l'on verrait qu'il y a très peu de quartiers en France qui ont autant d'équipements dédiés à la jeunesse, à l'enfance, à l'emploi, aux loisirs et à la culture. Je pense que vous faites là un procès à charge et je ne trouve pas cela très honnête. Je pense qu'entre la politique de la Ville, le plan numérique dans les écoles... On a une crèche, on a plusieurs écoles dans le quartier, un collège tout neuf, une habilitation qui a été faite, etc. J'entends que vous n'en êtes pas satisfait et qu'il y a des soucis là-dessus, mais je pense que la municipalité a une action volontariste, voire exemplaire. Voilà, je n'ai pas plus à ajouter, Monsieur le Maire, parce que je suis un peu mari de cette intervention.

**M. DJERARI.**- Très bien. Je vais répondre à ce que vous dites. À aucun moment donné, Monsieur le Maire, j'ai parlé des personnes qui voulaient partir. Après, je ne parle pas au nom de Salim Djerari, il y a 180 signataires et tous les faits que j'ai évoqués sont une réalité. Ce n'est pas « j'imagine ».

**M. le MAIRE.**- Monsieur Djerari, écoutez-moi bien. Cela est du « pipi de chat », voire même du pipo. Je vais vous dire pourquoi. Quand les personnes reçoivent des doléances exprimées par votre signature personnelle que vous n'arrivez même pas à consigner par vous-même et que vous mettez le Conseil d'administration, je ne me sens pas tellement intéressé.

**M. DJERARI.**- Maintenant, si vous voulez mettre les problèmes sous le tapis en disant que c'est moi le fautif... Ce n'est pas moi qui ai fait 180 signatures.

**M. le MAIRE.**- Je viens de vous répondre, Monsieur.

**M. DJERARI.**- Ne me dites pas que tout va bien, parce qu'il y a des équipements sportifs, etc. Le béton, ce n'est pas ce qui règle les problèmes. Quel plan avez-vous pour le quartier en termes de développement ? C'est la question que je vous pose. Vous nous dites qu'il y a des équipements là et là, mais après ?

**M. le MAIRE.**- C'est curieux, mais il y a 6 mois vous ne disiez pas la même chose. Vous disiez tout à fait le contraire.

**M. DJERARI.**- Non, au dernier Conseil des quartiers sud, j'ai évoqué tout cela. Vous savez quoi, Monsieur le Maire ? Il y a 3 ans, je vous ai fait un courrier dans ce sens. Cela fait 3 ans que vous dites que l'on doit travailler dans la concertation, etc., mais que se passe-t-il ?

**M. le MAIRE.**- Rien, avec vous, certainement.

**M. DJERARI.**- Ce n'est pas le discours que vous aviez précédemment.

**M. le MAIRE.**- Oui, c'est vrai que vous avez changé depuis et on ne parlera pas des raisons pour lesquelles vous avez changé. Allez, continuons.

### III. QUESTIONS ÉCRITES

(RAS)

#### IV. FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Madame Crepet, vous deviez intervenir pour parler des activités de Noël.

**Mme CREPET.**- Bonsoir. Nous allons mettre un petit peu de magie et d'apaisement dans tout cela, parce que c'est bientôt Noël. Nous avons un programme très riche au niveau de la ville d'Istres, comme l'année dernière. Nous vous invitons à venir dès vendredi soir, le 1<sup>er</sup> décembre, pour le lancement des illuminations, avec un spectacle inédit autour de la lumière et du portail d'Arles. Le rendez-vous est fixé à 18 heures 30, devant l'Office du tourisme. Il y aura également l'ouverture du Village de Noël. Par rapport à l'année dernière, il va s'agrandir, puisqu'il sera présent sur deux endroits : l'esplanade Bernardin Laugier et les allées Jean Jaurès. Je vous donne donc rendez-vous vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Je vous encourage vraiment à venir, parce que c'est un spectacle inédit. Il y aura ensuite un spectacle gospel.

Dès le lendemain, pour les papilles et les gastronomes, vous aurez une dégustation gratuite dans les halles de l'Olivier. Plusieurs nouveaux commerces vont vous accueillir et, entre 11 heures et 13 heures, vous allez pouvoir découvrir des idées recettes et de nouveaux produits. On vous a laissé le programme complet des halles et, chaque week-end, vous allez avoir des animations par vos commerçants.

À partir du 15 décembre, et ce jusqu'au 31 décembre, il y aura le petit train qui est offert par l'association « Les Boutiques d'Istres ». Ce petit train desservira tous les pôles d'attractivité du centre-ville. Le 16 décembre, j'encourage les petites filles et les petits garçons à aller voir les personnes de Disney (Mickey, Minnie, la Reine des Neiges, etc.) qui vont circuler dans les rues. Vous pourrez prendre des photos avec ces personnages. On est donc vraiment dans la féerie de Noël.

Pendant toute la période du mois de décembre, l'Office de tourisme prépare des ateliers gratuits à la Maison des traditions. Vous allez pouvoir y faire gratuitement des ateliers maquillage avec les enfants, du scrapbooking, etc.

Nous ne sommes pas à Paris, mais nous allons presque faire comme à la capitale. Vous connaissez tous les vitrines éclairées de la capitale, et cela va être pareil sur Istres. Les locaux vacants vont être habillés. 7 vitrines (5 dans le centre-ville, 1 à Entressen et 1 aux Échoppes) vont être animées avec des automates. Il y aura également un jeu pour gagner plus de 100 lots, divisés en 5 gagnants. Dans chacune de ces 7 vitrines, vous aurez à trouver un objet insolite. Pour les enfants, ce sera super, parce que cela va leur faire un petit parcours et ils pourront dans le même temps voir toutes les lumières. En remplissant un bulletin que vous allez trouver chez vos commerçants participants, vous allez pouvoir participer pour gagner les 100 lots qui sont exposés à côté de l'Office de tourisme. C'est le local qui se trouve en face de la Porte d'Arles.

La rue de Noël se réitère, comme l'année dernière, sur le boulevard Paul Painlevé. C'est l'association « entrée libre », où vous allez avoir trois boutiques éphémères, avec des créateurs, des artistes et des producteurs locaux. Enfin, vous aurez le 23 décembre la grande parade et nous vous attendrons tous au niveau du centre-ville.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes à tous.

**M. GRÉGOIRE.**- Bonsoir, Monsieur le Maire. Au niveau du CIQ de la Prédina, nous avons un petit souci avec une cabane qui s'est construite près des tennis. Elle a été éradiquée avec énormément de peine. M. Garcia nous a énormément aidés, parce que cela a été très compliqué, mais on s'aperçoit qu'au bout de presque 18 mois le phénomène recommence. Je vous ai adressé un courrier, mais vous ne l'avez peut-être pas encore reçu.

**M. le MAIRE.**- Si et je l'ai fait traiter hier matin. C'est en cours de traitement, Monsieur.

**M. GRÉGOIRE.**- Cela ne va pas disparaître d'un claquement de doigts, mais nous aurons à faire la même procédure.

Nous avons ensuite un projet de lutte contre les tags, comme l'a dit M. Casado. Nous procédons par petits coups, parce que nous ne sommes pas très nombreux et que cela prend du temps. En revanche, j'ai constaté que partout où nous avons effacé les tags, les endroits restent propres. C'est donc une bonne chose. On va continuer. Il y a des zones que l'on ne peut pas traiter et qui le sont par la municipalité, parce qu'il faut de gros moyens, mais c'est vrai que c'est une bonne chose.

Ensuite, nous avons mis en place un projet de lutte contre les déchets sauvages, parce que l'on a beaucoup de problèmes sur la Prédina. C'est quelque chose que je n'arrive pas très bien à comprendre. Je suis fainéant. Si la Métropole vient m'enlever les déchets devant chez moi, je ne vois pas pourquoi je vais aller les porter au container à ordures. C'est idiot, mais il y a malheureusement beaucoup de personnes qui le font. Nous allons donc essayer de faire

du boîlage. Actuellement, je recense les incivilités. Je fais des photos et je les publie sur le site du CIQ, de manière à ce que la mémoire reste et que les personnes soient sensibilisées.

On a ensuite un projet de lutte contre les incendies. Nous allons essayer de couper les branches basses des arbres, de manière à éviter qu'en cas d'incendie le feu monte dans les pins et se propage. C'est en projet. On est en pourparlers avec Laurent et on va voir ce que l'on peut faire à notre niveau et ce que l'on va vous demander. Pour la lutte contre les incendies, j'ai un projet d'achat groupé de seau-pompe, de manière à ce que les résidents de la Prédina puissent, pour une somme modique, acquérir ce petit accessoire qui est fabuleux. Pour ma part, j'ai eu deux départs d'incendie chez moi, dans la pinède. Pour le premier, je me suis épuisé avec des seaux d'eau pour aller l'éteindre. Pour le deuxième, j'avais appris l'efficacité du seau-pompe et je me suis présenté sur les lieux avec mon petit pulvérisateur et j'ai pu l'éteindre et empêcher que l'incendie ne redémarre, le temps que les pompiers arrivent et interviennent.

**M. CASADO.**- Pour ce qui concerne la protection contre les incendies, vous devriez en même temps vous associer au Comité de défense incendie. Ce sont des personnes qui sont bénévoles et à qui nous avons fourni des moyens. Elles sont chargées de la prévention et de vérifier, pendant la période estivale, qu'il n'y ait pas des problèmes d'incendie. Il serait donc bien que les CIQ qui sont proches des pinèdes s'associent à ce Comité de défense incendie. Vous pourriez, de ce fait, assurer la surveillance de votre quartier. Ils ont aussi des moyens qui permettent d'intervenir plus rapidement.

**M. PARAIRE.**- Bonsoir. Je voudrais préciser que, sur le quartier, nous faisons aussi une fête de Noël le 16 décembre. Je pense qu'elle est en partenariat avec le FCIR. Le centre de loisirs et le centre social seront ouverts pendant toutes les vacances. Il y aura bien évidemment quand même un petit moment de repos pour nos salariés. Pour répondre à la question sur la sécurité, l'éducation, etc., de nos jeunes, deux sorties sont prévues pour les occuper intelligemment pendant les vacances. Le 20 décembre, il y aura une opération de sécurité devant le centre social. Je n'ai pas le nom exact de la manifestation, mais c'est un partenariat que fait le centre social avec plusieurs structures de la Ville, que ce soit l'EPJ, la Maison régionale de la santé, les Petits Débrouillards et l'ADAP 13. Si j'ai bien vu, il y aura, entre autres, une voiture tonneau, l'association Vie Libre qui viendra pour les addictions, etc. Je crois qu'il y aura un moment fort pour nos jeunes, devant le centre social, le 20 décembre.

**M. le MAIRE.**- Parfait, merci. Y a-t-il d'autres questions ? (*Absence de nouvelles questions*)

Je vous remercie, la séance est levée.

(*La séance est levée à 19 heures 53.*)